

(Conformément au règlement de l'Ontario 160/00 pris en application de la *Loi de 1996 sur les obligations familiales et l'exécution des arriérés d'aliments*)

- Si vous désirez recevoir une lettre confirmant qu'une personne n'est pas obligée de payer des obligations familiales auprès du shérif, veuillez compléter ce formulaire et le retourner au Bureau des obligations familiales.

Bureau des obligations familiales, CP 622, BP Steeles Ouest Toronto ON M3J 0K8

Télécopieur : 416 240-2468

Veuillez ne pas envoyer de paiements de pension alimentaire ordinaires à cette adresse.

Nom du demandeur			
Adresse	Ville	Province	Code postal
N° de téléphone ()	N° de télécopieur ()		
Signature		Date	

Renseignements sur la tierce partie et le bref

Nom de la tierce partie	Date de naissance de la tierce partie
Numéro d'assurance sociale de la tierce partie	Adresse de la tierce partie

Si une photocopie du bref n'est pas jointe, veuillez remplir la partie suivante

N° du bref	Délivré par la cour de
Date de délivrance du bref	Name du bénéficiaire
Nom du débiteur	N° de dossier du BOF

Indiquez ci-dessous la méthode de livraison préférée.

- A retourner : par la poste ordinaire
 par télécopieur au () _____